

Fiche stratégies d'adaptation aux impacts des changements climatiques sur les ressources forestières

C'est dans son état naturel ou géré de façon durable que l'écosystème forestier peut assumer au mieux ses fonctions de protection et de conservation. Outre le maintien des ressources en eau et du sol, les forêts ont un rôle non négligeable sur la régulation du climat aussi bien au niveau local que mondial. Elles constituent un potentiel inestimable pour les besoins de l'humanité.

Au vu des risques encourus, il est souhaitable que la gestion accorde une attention particulière aux systèmes d'adaptation visant à accroître la résistance et la résilience des forêts à des stress climatiques prévus.

Il est également important que les élus locaux apportent une attention particulière aux facteurs non climatiques comme les utilisations des terres, les feux de végétation, l'exploitation des forêts, qui, en interagissant avec le stress climatique, sont susceptibles d'amplifier le dépérissement de la forêt.

Quatre stratégies d'adaptation sont identifiées par la deuxième communication nationale sur les changements climatiques dans le secteur forestier :

- **Renforcer le système de suivi écologique de la flore, de la faune et des écosystèmes forestiers** : ce système peut passer par la mise en place d'un mécanisme d'incitation à la recherche sur la dynamique de la population des espèces, la phénologie de la flore et la pathologie de la faune ; la création et gestion d'une base de données sur les principales espèces de faune et de flore.
- **Eviter les feux de végétation** par la mise en place d'un système efficace de suivi de la situation des feux de forêt et l'élaboration de guide pratique pour la prévention et la lutte contre les feux de forêt ;
- **Promouvoir les plantations domaniales et communales** à grande envergure : les communes, après avoir sélectionné au moyen de recherche –développement des essences forestières mieux adaptées pourraient mettre en place de programme durable de création de plantation de grande envergure. Ceci nécessite la mobilisation de capital foncier à allouer à la plantation forestière.
- **Renforcer la législation et le dispositif de réglementation en matière de foresterie.** Ceci passerait par l'intégration de la problématique des changements climatiques dans les textes de loi relatifs à la foresterie ; l'adaptation de la réglementation forestière aux nouvelles tendances et réalités relatives à l'exploitation des ressources forestières et le développement des capacités des collectivités locales pour la promotion et la gestion durable des ressources forestières.

En matière d'implications, la mise en œuvre de l'option « renforcement du suivi écologique » requiert un investissement financier considérable et une expertise technique nationale appropriée. A propos de l'option « gestion durable des feux de végétation », certaines réalités socioculturelles inhérentes à l'utilité du feu au niveau local sont à prendre en considération dans la définition des stratégies de mise en œuvre.

L'option « promotion des plantations à grande échelle » exige des investissements importants, une bonne politique de sécurisation foncière et une coopération des acteurs à divers niveaux.

Plus globalement, ce qui doit être au cœur de l'action communale, c'est la gestion durable des forêts. Cette gestion durable est au cœur des préoccupations, puisque les usages de la forêt sont nombreux (bois d'œuvre, bois énergie) et doivent être régulés.

La FAO a mis en ligne une étude intitulée « techniques de gestion des écosystèmes forestiers tropicaux: état de l'art ». Le constat initial dressé par la FAO est le suivant : Les forêts tropicales naturelles couvrent environ 1,600 millions d'hectares dont 500 millions en Afrique. Les taux de déforestation actuels varient de 1.1% en Asie à 0.7% en Amérique latine et Afrique. Les superficies des terres forestières dégradées représentent plus de 2,000 millions d'hectares.

La gestion durable des forêts passe par la mise en place de plan d'aménagement. L'option de l'aménagement - d'une partie des forêts naturelles comme des autres forêts - vise à rendre compatibles plusieurs usages de la ressource en conciliant plusieurs niveaux d'intérêts, en restant en deçà des seuils d'irréversibilité et en préservant les intérêts des générations futures. Le schéma théorique d'un plan d'aménagement comporte trois étapes clés:

- Un ensemble d'analyses de la forêt et de son environnement : les contextes législatif et réglementaire (aménagement du territoire, etc.), historique et humain (besoins sociaux, aspects culturels, etc.), socio-économique (besoins économiques, infrastructures, marchés, etc.), le milieu naturel (faune, flore, peuplements forestiers, etc.) et les itinéraires techniques envisageables (coupes rases, éclaircies, intensité d'exploitation, reconstitution du potentiel, etc.).
- Un ensemble de synthèses aboutissant à des décisions d'aménagement : la hiérarchisation des objectifs de production, le zonage de la forêt, le choix des itinéraires techniques, la programmation des interventions (coupe, travaux, etc.) et la validation sociale, économique et écologique de ces programmes.
- Un mécanisme de suivi-évaluation et de contrôle : l'analyse des résultats obtenus/objectifs assignés et les révisions périodiques du plan d'aménagement.

Plus généralement en matière de préservation de la biodiversité, le Bénin dispose d'une stratégie et d'un plan d'actions national pour la biodiversité 2011-2014. L'objectif de ce document est de prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté. Les buts de cette stratégie sont tout d'abord de développer une conscience citoyenne permanente et une motivation réelle des gouvernants, des populations et autres parties prenantes à agir en faveur de la Biodiversité. Les élus locaux sont donc largement concernés par cet objectif.

Les autres buts de cette stratégie concernent également les communes puisqu'il s'agit de :

- Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant et en restaurant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- Améliorer le degré de visibilité et de lisibilité des actions relatives à la Biodiversité dans tous les plans et programmes de développement pertinents du pays
- Renforcer la mise en œuvre des actions grâce à la gestion et au partage des connaissances sur la Biodiversité, à la promotion de la Recherche et au renforcement des capacités à tous les niveaux
- Améliorer durablement les avantages pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- Assurer un meilleur ancrage de la Biodiversité dans les mécanismes institutionnels, les procédures d'intervention et de reddition des comptes à tous les niveaux et dans la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles.

Pour plus d'informations :

- 5^{ème} rapport sur la diversité biologique au Bénin

<file:///C:/Users/HP/Desktop/site%20internet%20d'adaptation%20200618/compléments%20pour%20le%20site/réunion%20du%2011%2007/apport%20suite%20reunion/rapport%20diversite%20bio%202014.pdf>

- Stratégie et plan d'actions pour la biodiversité au Bénin 2011-2020

[file:///C:/Users/HP/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/SPANB%202011-2020%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/HP/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/SPANB%202011-2020%20(1).pdf)

- Sur les questions techniques : lire l'étude de la FAO « techniques de gestion des écosystèmes forestiers tropicaux: état de l'art » : <http://www.fao.org/3/a-x4130f.pdf>

- Pour un partage d'expérience : Un acteur communal béninois est engagé dans la gestion durable des forêts : il s'agit de la Communauté Forestière du Moyen Ouémé, qui regroupe les communes forestières du Moyen Ouémé : Dassa, Glazoué Savè, Ouèssè, Tchaourou, Savalou, Djaja, Bantè et Bassila. Consulter leur site : <http://www.coformo.com/index.php/la-coformo>